



Invitation à adhérer au réseau ADAPT pour les structures privées d'appui technique œuvrant dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche

Contexte :

Le programme ADAPT (Appui au Développement Durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche Artisanale en Tunisie) est financé et mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

L'objectif du Programme est d'améliorer les performances économiques, sociales et environnementales des opérateurs des chaînes de valeurs associées à des systèmes de production écologiques et durables. Cette action, de la durée de 8 ans (2020-2028), contribue à créer les conditions pour que les investisseurs privés adoptent des solutions innovantes pour faire face aux défis liés aux changements climatiques et à la transition écologique.

Le programme ADAPT dispose d'un Fonds d'Appui d'environ 25M € qui consiste dans les deux composantes suivantes :

- Composante investissements qui vise à soutenir les investissements privés dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture durables et les chaînes de valeur associées. ADAPT contribue aux fonds propres demandés à un investisseur qui accède à un crédit bancaire ou leasing, moyennant un financement sous forme de don de maximum 14 % du montant du crédit.
- Composante céréales qui vise à couvrir une partie des coûts de production des producteurs/trices et multiplicateurs de céréales ayant obtenu une facilité de paiement par un collecteur mandataire de l'Office des Céréales (OC). ADAPT fournit une contribution à l'acquisition d'intrants/services/matériels retenus éligibles par le programme.

Concernant la composante investissement, la contribution ADAPT sert à renforcer les fonds propres du promoteur privé dans le cadre d'un investissement financé par des crédits d'institutions financières, selon le schéma suivant :



Le plafond maximum de la contribution est établi à 70 000 euros par porteur de projet.

Pour être éligibles, les projets d'investissements doivent être durables du point de vue économique, socio-territorial et environnemental et ce sur la base des critères établis par le programme. En particulier la durabilité environnementale - à travers notamment l'adoption de pratiques agroécologiques - s'avère nécessaire pour réduire l'impact du secteur agricole sur les ressources naturelles et la biodiversité ainsi que pour atténuer et s'adapter aux effets des changements climatiques. Pour plus d'informations sur le Programme ADAPT et le dispositif financier mis en place dans le cadre de son Fonds d'appui, veuillez visiter la page web <https://www.adapt-tunisie.org/>

Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et
de la Pêche artisanale en Tunisie



Objectifs

L'invitation s'insère dans un processus en cours de construction d'un réseau d'acteurs et des structures d'appui technique ouvrant dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et aquaculture durables, dans le but de :

1. Identifier les structures privées d'appui technique qui œuvrent dans le secteur de l'agriculture et de la pêche, de l'aquaculture et les chaînes de valeurs associées, qui pourront accompagner les investisseurs privés qui souhaitent accéder au Fonds d'appui ADAPT dans le montage du projet d'investissement durable du point de vue économique, socio-territorial et environnemental
2. Renforcer les capacités des structures d'appui techniques privées identifiées sur la durabilité environnementale des projets d'investissements agricoles et de la pêche
3. Orienter les potentiels bénéficiaires du Fonds d'appui ADAPT vers des professionnels connaissant le Programme ADAPT, ses objectifs et ses exigences pour l'octroi des contributions financières dans le cadre des projets d'investissements dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture durable.

Opportunités offertes par le Programme ADAPT

Dans le but de créer un réseau d'acteurs capables d'accompagner les opérateurs/trices privé.es vers l'élaboration de projets d'investissements agricoles et halieutiques durables, qui peuvent répondre aux critères d'accès au Fonds d'appui ADAPT, le Programme organisera aux profits des acteurs sélectionnés des formations sur :

- Le Fonds d'appui ADAPT (objectif, approche, mécanisme de financement, utilisation de la plateforme, critères d'éligibilité etc.)
- Des thématiques liées à la durabilité environnementale telles que la transition écologique, l'adaptation aux changements climatiques, les pratiques de production/transformation durables dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et aquaculture, etc.¹

Les formations organisées seront modulaires.

La participation active aux formations proposées permettra aux bureaux d'étude/conseillers/accompagnateurs coach de faire partie d'un réseau de structures d'appui technique dont les coordonnées et les domaines d'expertise seront publiés sur le site web ADAPT et vers lesquels les porteurs de projets souhaitant accéder au Fonds d'appui seront orientés.

Des ultérieures activités de visibilité pour les structures plus actives pourront être prévues. A titre d'exemple l'AICS pourra leur donner une majeure visibilité sur ses réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram etc.).

Qui peut participer

¹ Plus des détails sur le contenu des formations seront donnés après la clôture du formulaire d'inscription sur la base des besoins collectés et du nombre des participants



Les structures d'appui technique privées de droit tunisien, qui œuvrent dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et/ou aquaculture et les chaînes de valeur associées, notamment :

- Les bureaux d'études
- Les conseillers agricoles
- Les accompagnateurs coach

Qui :

- Ont des expériences préalables et sont engagés dans l'accompagnement des projets d'investissements dans les domaines agricole et/ou de la pêche et/ou de l'aquaculture
- Sont intéressés à mieux comprendre et promouvoir les objectifs, l'approche et les modalités d'accès au Fonds d'appui ADAPT
- Sont intéressés à enrichir leurs connaissances sur les enjeux de la transition écologique/pratiques agroécologies/économie bleue/adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture, pêche et aquaculture.

Modalités de participation

Ouverture : 10/12/2024

Clôture : 10/01/2025

Les bureaux d'étude/conseillers/accompagnateurs coach peuvent manifester leur intérêt en remplissant le formulaire disponible au lien suivant : <https://forms.office.com/e/S83vUg7dCt?origin=lprLink>

Critères de sélection

Critères	Moyens de vérification (Liste indicative des pièces à fournir seulement sur demande de l'AICS en cas de présélection)
Être un bureau d'étude/conseiller/accompagnateur coach certifié.e et en règle avec la législation tunisienne	Patente, certification etc. CV expert.e.s
Au moins trois ans d'activité dans l'accompagnement et l'élaboration d'études technico-économiques des projets d'investissements dans les domaines agricole et halieutique	Liste des contrats de prestation/références (en spécifiant leur pertinence avec les domaines d'intervention d'ADAPT) Contrats/PV de réception des services
Expérience et/ou connaissances prouvées dans la transition écologique/pratiques agroécologies/économie bleue/adaptation aux changements climatiques	Etudes (seulement ceux pertinents) Photos des projets investissements accompagnés (optionnelles) Attestations des formations/listes de présence/rapport de formation

Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et
de la Pêche artisanale en Tunisie



Modalités de sélection

Les demandes seront examinées par l'Unité de Gestion (UGP) du Programme ADAPT.

ETAPE 1 : présélection

Une présélection sera faite sur la base d'une analyse des formulaires reçus.

Les bureaux d'étude/conseillers/accompagnateur coach présélectionnés seront contactés par l'UGP ADAPT pour leur demander les documents prouvant l'expérience et les autres informations déclarées dans le formulaire.

ETAPE 2 : sélection

Après vérification des pièces justificatives, l'UGP établit la liste des bureaux d'étude/conseillers/accompagnateurs coach sélectionnés et les informe par écrit du résultat de la sélection.

Plus de détail sur les modules de formation organisés et les modalités d'accès seront communiqués à ce stade aux bureaux d'étude/conseillers/accompagnateurs coach sélectionnés après confirmation de leur participation.

Notification des résultats

Nous vous remercions pour votre intérêt au Programme ADAPT. Nous vous informons que seulement les participants présélectionnés seront contactés et informés des résultats de la sélection finale.